

Formation à l'autorisation de conduite des chariots

Version 5 - 2026

Durée : heures (jour(s))

Profils des stagiaires

- Toutes les personnes devant utiliser des chariots automoteurs afin d'assurer leur sécurité ainsi que celle des personnes se trouvant dans un environnement proche au moment des manœuvres

Prérequis

- Aucun

Délai d'accès

2 semaines

Prix

Nous consulter

Accessibilité aux personnes handicapées

Si des apprenants sont en situation de handicap, merci de nous en avertir afin de prévoir les aménagements adaptés.

Coordonnées du Référent Handicap : Mathieu HUOT-LOURADOUR (Tél. : 09 72 35 50 31 ; Email : info@devhom.com).

Objectifs pédagogiques

- Obtenir les compétences pour la conduite en sécurité des chariots automoteurs pour permettre la sauvegarde des personnes et des biens
- Connaître les règles de prévention et de protection pour réaliser en toute sécurité les manœuvres liées à l'utilisation des chariots automoteurs à conducteur porté

Contenu de la formation

- Statistiques et réglementation :
 - Les statistiques des Accidents du Travail (mises à jour régulièrement suivant les recommandations de la CNAM)
 - Les dispositions réglementaires
 - Les droits, obligations et responsabilités
- Prévention des risques :
 - Les partenaires de la prévention et leur rôle
 - Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
 - Que faire en cas d'accident ?
 - Les processus menant à l'AT et à la MP
 - Les risques et sanctions liés à la prise de substances
- Conduite en sécurité :
 - Les risques liés à l'utilisation des chariots
 - Les différentes catégories de chariots à conducteur porté
 - La description, la technologie et les équipements des chariots
 - La prise de poste et la fin de poste
 - La stabilité des chariots
 - Les règles d'utilisation des chariots

Devhom FORMATION

Organisme de formation spécialisé en santé et sécurité au travail

Pour nous contacter :

☎ 09 72 35 50 31

✉ info@devhom.com

🌐 devhom.com

📄 [Demander un devis](#)

- Les techniques d'utilisation et de stockage
- Les vérifications
- Les Équipements de Protection Individuelle

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur disposant des compétences et pratiquant régulièrement l'activité de formation à la conduite en sécurité des équipements de travail.

Moyens pédagogiques et techniques

- Moyens mis à disposition par LE CLIENT : salle de formation équipée ; zone d'évolution exempte de coactivité ; chariots sur lesquels les bénéficiaires doivent être formés et évalués (Vérification Générale Périodique valide de moins de 6 mois) ; installations de stockage, charges, autres équipements (selon les tâches confiées)
- Moyens minimum mis à disposition par L'INTERVENANT : ordinateur ; vidéoprojecteur ; support formateur ; kit d'EPI (casque, vêtement haute visibilité, gants, chaussures de sécurité...)
- Règles de sécurité : les participants devront se présenter avec les Équipements de Protection Individuelle (EPI) dont ils disposent (casque, vêtement haute visibilité, gants, chaussures de sécurité...)
- Support formateur projeté
- Fourniture du livret de formation "Conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté" (Editions MémoForma) à chaque apprenant ; il est établi sur la base des prescriptions de la recommandation R 489A de la CNAM (il sera complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué)
- Exposés théoriques
- Démonstrations
- Ateliers d'apprentissage
- Mises en situation

Résultats attendus à l'issue de la formation

Avis écrit du formateur, précisant les résultats du contrôle des connaissances et savoir-faire pour la conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté de chaque personne évaluée.

Modalité d'obtention

Chaque formation doit faire l'objet d'une évaluation des savoirs et des savoir-faire.

L'évaluation des connaissances est réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiple (QCM).

L'évaluation des savoir-faire est réalisée après l'évaluation positive des connaissances et à partir d'une ou plusieurs situations de travail.

Devhom FORMATION

Organisme de formation spécialisé en santé et sécurité au travail

Pour nous contacter :

☎ 09 72 35 50 31

✉ info@devhom.com

🌐 devhom.com

📄 [Demander un devis](#)